

Qu'est-ce que "J'Apprends à Nager"?

Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, favoriser l'apprentissage de la natation et lutter activement contre le phénomène des noyades.

Chaque été, un nombre important de noyades est à déplorer sur le territoire français. L'Etat et la Fédération Française de Natation ne peuvent rester insensibles à cette triste observation.

Dans ce contexte, le Ministère en charge des Sports, avec le concours de la FFN et des clubs de Natation-course, renouvelle les plans "J'apprends à nager" et « Aisance Aquatique » à destination des plus jeunes.

L'objectif du plan "J'apprends à nager" est de permettre aux pratiquants d'acquérir la compétence du Savoir-Nager, identifier par le test « [Sauv'nage](#) » de l'Ecole de Natation Française, afin de pratiquer les activités aquatiques mais également nautiques en toute sécurité.

L'objectif du plan "Aisance Aquatique" est de permettre de vivre une expérience positive de l'eau en développant les aptitudes et compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau, dans un espace contraint, avec aisance et en autonomie.

- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Réduire de déficit du savoir-nager enregistré sur le territoire
- Dispenser un savoir-nager sécuritaire et écarter le risque de noyade

- Favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Découvrir les plaisirs de l'eau et de la Natation
- Vivre une expérience positive de l'eau

